

PARTIES FIXES (€HT / PERIODE)						
EAU POTABLE						
Partie fixe proportionnelle au calibre du compteur						
CALIBRE	DEBIT m ³ /h	HIVER			ETE	
			2024/2025		2025	
			€ht		€ht	
10 mm	1		24,27		12,13	
15 mm	1,5		40,04		20,02	
20 mm	2,5		145,64		72,82	
25 mm	3,5		203,90		101,95	
30 mm	6		349,55		174,78	
40 mm	10		582,58		291,29	
50 mm	15		873,87		436,93	
60 mm	25		1 456,45		728,22	
80 mm	40		2 330,29		1 165,14	
100 mm	60		3 495,44		1 747,72	
125 mm	100		5 825,83		2 912,91	
150 mm	150		8 738,74		4 369,37	
ASSAINISSEMENT EAU USEE / EAU VANNE						
Partie fixe proportionnelle au type d'assainissement et au nb de pièces habitables pour l'Assainissement Non Collectif						
	HIVER			ETE		
		2024/2025		2025		
		€ht		€ht		
Assainissement collectif		24,27		12,13		
A.N.C. 3 pièces habitables & moins		14,46		7,23		
A.N.C. 4 & 5 pièces		28,93		14,46		
A.N.C. 6 pièces habitables & plus		57,85		28,93		
PARTIE PROPORTIONNELLE AUX m ³ CONSOMMES (€HT / m ³)						
- Période d'hiver 8 mois du 1/10/année (n) au 31/05/année (n+1)				2024/2025		
				€ht /m3		
EAU DOMESTIQUE	Tranche de	1 m ³ à 40 m ³		0,952		
	Tranche de	41 m ³ à 120 m ³		1,183		
	Tranche de	121 m ³ à 220 m ³		1,974		
	Tranche de	221 m ³ à 320 m ³		2,076		
	Tranche au delà de	320 m ³		2,214		
COMPTEUR CHANTIER	Coefficient appliqué sur chaque tranche			2,300		
EAU AGRICOLE				0,352		
ASSAINISSEMENT COLLECTIF				0,871		
- Période d'été 4 mois du 1/06/année (n) au 30/09/année (n)				2025		
				€ht/m3		
EAU DOMESTIQUE	Tranche de	1 m ³ à 40 m ³		1,401		
	Tranche de	41 m ³ à 120 m ³		1,565		
	Tranche de	121 m ³ à 220 m ³		2,605		
	Tranche de	221 m ³ à 320 m ³		2,797		
	Tranche au delà de	320 m ³		3,161		
COMPTEUR CHANTIER	Coefficient appliqué sur chaque tranche			2,300		
EAU AGRICOLE				0,352		
ASSAINISSEMENT COLLECTIF				0,871		
REDEVANCES ET TAXES POUR COMPTE DE TIERS						
				2023	2024	2025
				€ ht /m3	€ht/m3	€ht/m3
Prélèvement d'eau en milieu naturel	(reversée à l'Agence de l'Eau)		0,070	0,070		à venir
Lutte contre la pollution	(reversée à l'Agence de l'Eau)		0,280	0,280		à venir
Modernisation des réseaux de collecte	(reversée à l'Agence de l'Eau)		0,160	0,160		à venir
TVA rubriques eau potable					5,50%	
TVA rubriques assainissement					10%	



Contrats d'abonnement domestique

Calcul détaillé d'une facture d'eau potable avec assainissement collectif :

EXEMPLE : Période d'hiver (8 mois) ; compteur de 15 mm ; consommation de 120 m³

Le montant total à payer TTC comprend :

Service d'eau potable :

Partie fixe proportionnelle au calibre du compteur et à la saison	1	x	40,04 €	=	40,04 €
Nombre de m ³ enregistré au compteur dans la tranche de 1 à 40 m ³	40	x	0,952 €	=	38,10 €
Nombre de m ³ enregistré au compteur dans la tranche de 41 à 120 m ³	80	x	1,183 €	=	94,64 €
Nombre de m ³ enregistré au compteur dans la tranche de 121 à 220 m ³	0	x	1,974 €	=	0,00 €
Nombre de m ³ enregistré au compteur dans la tranche de 221 à 320 m ³	0	x	2,076 €	=	0,00 €
Nombre de m ³ enregistré au compteur dans la tranche au-delà de 320 m ³	0	x	2,214 €	=	0,00 €
					<hr/>
			Eau potable sous total HT		172,78 €

Service d'assainissement collectif :

Partie fixe	1	x	24,27 €	=	24,27 €
Nombre de m ³ enregistré au compteur au tarif assainissement collectif	120	x	0,871 €	=	104,54 €
					<hr/>
			Assainissement collectif sous total HT		128,81 €

Redevances Agence de l'eau :

Prélèvement d'eau en milieu naturel	120	x	0,070 €	=	8,40 €
Lutte contre la pollution	120	x	0,280 €	=	33,60 €
Modernisation des réseaux de collecte	120	x	0,160 €	=	19,20 €
					<hr/>
			Agence de l'eau sous total HT		61,20 €

TVA :

Eau potable sous total HT	172,78 €	x	5,50%	=	9,50 €
Prélèvement d'eau en milieu naturel	8,40 €	x	5,50%	=	0,46 €
Lutte contre la pollution	33,60 €	x	5,50%	=	1,85 €
Assainissement collectif sous total HT	128,81 €	x	10,00%	=	12,88 €
Modernisation des réseaux de collecte	19,20 €	x	10,00%	=	1,92 €
					<hr/>
			TVA sous total		26,61 €

Net à payer pour la période concernée par l'exemple :

389,40 €

Soit pour 1 litre d'eau :

0,0032 €